À la découverte des mangroves : regards multiples sur un objet de recherche mouvant

■ M.C. CORMIER-SALEM. Géographe, ORSTOM-Montpellier

mots-clés : RELATION NATURE-SOCIÉTÉ HISTOIRE REPRÉSENTATION MANGROVE ZONE HUMIDE. keywords : NATURE-SOCIETY RELATIONSHIP HISTORY MANGROVE WETLAND.

INTRODUCTION

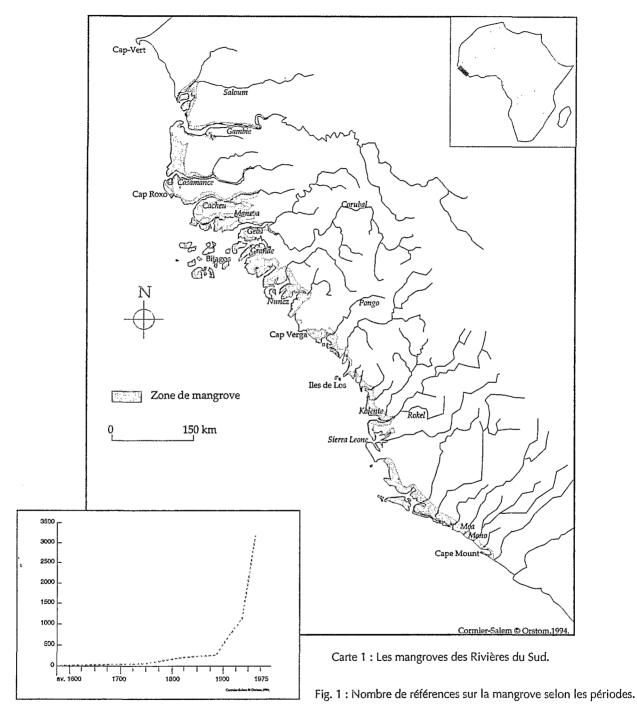
Les mangroves ont été découvertes très tardivement sur les plans écologique, esthétique et socioéconomique par les observateurs étrangers. Avant le XX° siècle, les documents sur la mangrove sont peu nombreux et ce milieu suscite le plus souvent une réaction de perplexité, méfiance ou répulsion de la part des premiers explorateurs et voyageurs, des missionnaires et des colons mais également des scientifiques.

À partir d'une recension bibliographique sur les mangroves et d'un travail de terrain réalisé sur le littoral ouest-africain, cette contribution a pour objet d'analyser d'un point de vue historique les différentes représentations et gestions de la mangrove. Trois grandes périodes peuvent être distinguées : d'abord perçue comme un milieu malsain, répulsif, impénétrable, la mangrove est défrichée, asséchée et mise en valeur à des fins productives, en particulier à l'époque coloniale. Dans les années 1960-70, la prise de conscience de l'importance des zones humides littorales du point de vue écologique conduit à mettre l'accent sur l'impact des activités humaines et à promouvoir des politiques de protection et de conservation de cet écosystème riche, complexe et fragile. Enfin, les travaux en sciences sociales se multiplient, critiquant à la fois la théorie de « la crise des ressources communes » et les préjugés tenaces vis à vis des littoraux intertropicaux. Par àilleurs, ils révèlent au sein des communautés littorales des pratiques de l'espace diversifiées et des systèmes collectifs d'usages multiples de la mangrove, adaptés aux modifications de l'environnement.

En fait, quelles que soient les périodes considérées, il faut souligner les constants décalages entre les savoirs et les pratiques, conduisant à des politiques d'aménagement contradictoires. Dans cette contribution, on développe plus particulièrement les différentes représentations et gestions de la mangrove entre le XVe siècle et le milieu du XXe siècle, c'est-à-dire depuis la découverte des littoraux à mangrove jusqu'à leur mise en valeur coloniale. Si durant cette vaste période précoloniale et coloniale, la mangrove est globalement perçue comme une forêt marécageuse répulsive, l'analyse plus en détail des sources écrites, en particulier sur les littoraux ouest-africains qui nous servent d'illustration (carte 1), montre que l'amélioration des connaissances scientifiques sur la mangrove ne s'accompagne pas de la disparition des préjugés à son égard, mais, au contraire, conduit bien souvent à les renforcer.

LA MANGROVE, MIASMES ET MARÉCAGES (XV° SIÈCLE - MILIEU DU XX° SIÈCLE)

Jusqu'au milieu du XX° siècle, la mangrove est un milieu pas ou peu connu, le plus souvent très mal perçu par les observateurs extérieurs et partiellement étudié. La bibliographie sur la mangrove réalisée par Rollet (1981) donne une idée du nombre de références selon les grandes périodes entre 1600 et 1975 : avant 1600,



seulement 14 références sont répertoriées, la première note sur la mangrove remontant à 305 av. J.C. Rollet

mentionne deux références au II^e siècle av. JC, deux de Pline l'Ancien (23-79), une de Strabon (58 av. J.C. - 23 ap. J.C.), une au XIII^e siècle (Ibn el Beithar), puis une pour chacune des années 1526, 1535, 1552, 1558, 1587, et enfin deux pour 1595. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la production de documents se limite respectivement à 28 et 55 références. Entre 1801 et 1875, 207 références sont répertoriées (environ 3 références par an). En revanche, entre 1876 et 1900, 260 références sont recensées, autant que la littérature totale écrite avant 1875. Entre 1901 et 1950, la production scientifique est en constant accroissement, si ce n'est durant les guerres mondiales marquées par un déclin ; après 1951, la production scientifique explose littéralement avec 3 197 références (fig. 1).

PÉRIODE PRÉCOLONIALE (XV° SIÈCLE - DÉBUT XIX° SIÈCLE) : DÉCOUVERTE DES LITTORAUX À MANGROVE

Jusqu'au XVII^e siècle, les documents sur la mangrove consistent le plus souvent en courtes notes intégrées dans des récits de voyage ou la description générale du pays visité. Au XVIII^e, les connaissances s'améliorent en particulier grâce aux grandes expéditions de circumnavigation - Bougainville en 1768, Cook en 1769/1778, La Pérouse en 1785/1788 - qui ont pour objectif premier la découverte scientifique. Les histoires naturelles, les dictionnaires universels, les encyclopédies botaniques comptent des articles sur la mangrove. Il n'existe cependant pas encore d'ouvrages spécifiquement consacrés à ce milieu et les préoccupations demeurent essentiellement botaniques et commerciales.

La méconnaissance de la mangrove, et plus généralement des littoraux tropicaux, s'accompagne de nombreux préjugés à leur égard. L'Afrique en est une bonne illustration. Ce continent n'est-il pas couramment présenté comme isolé et replié sur lui-même ? Cet isolement n'est-il pas attribué à la nature répulsive et inabordable des côtes, séparées de l'océan par une barre dangereuse, au climat insalubre, à la végétation épaisse et impénétrable, aux marais littoraux pestilentiels ? Telle peut être l'image de l'Afrique donnée par les premiers documents écrits sur ce continent et dont C. Coquery-Vidrovitch (1971) se fait l'écho.

Les premières sources écrites fiables sur l'Afrique sont celles des géographes arabes. Cependant, ces derniers ont pénétré l'Afrique par l'intérieur et n'ont guère laissé de témoignages sur les littoraux. En revanche, à partir du XVe siècle, les navigateurs portugais explorent le littoral ouest-africain à la recherche de produits à commercialiser. Leurs récits témoignent de l'intense activité de cabotage le long des côtes, de la variété et de l'importance du parc piroguier, de la diversité des gréements et donnent à penser que les échanges maritimes sont loin d'être négligeables¹. Les témoignages de Ca'da Mosto (en 1455), Diego Gomes (avant 1483), Valentim Fernandes (en 1506-1507) et Alvares d'Almada (en 1594) sont particulièrement précieux en ce qui concerne les populations, les ressources et les systèmes d'exploitation des mangroves du littoral ouest-africain entre le Saloum et la Sierra Leone (carte 2).

Ainsi, Diego Gomes, le premier à avoir remonté la Gambie jusqu'au Cantor, décrit les îles du Saloum et mentionne l'exploitation et le commerce du sel, recueilli dans les rizières de mangrove abandonnées par suite de l'excès de salinité : «...ses pirogues qui allaient chercher du sel dans son pays, car le sel y est abondant et de couleur rougeâtre. » (Gomes, 1959 : 42)

V. Fernandes (1951) relève chez les Floup (ou Felup dans l'actuelle Casamance) des techniques de riziculture endiguée et de nombreuses pirogues destinées, semble-t-il, essentiellement à la guerre mais également aux échanges de produit avec les populations voisines: « Les Falupos sont de grands guerriers et ils sont très craints de leurs voisins. Ils ont de très grandes pirogues, toutes d'un seul morceau de bois, si grandes que cinquante à soixante hommes peuvent y ramer. »

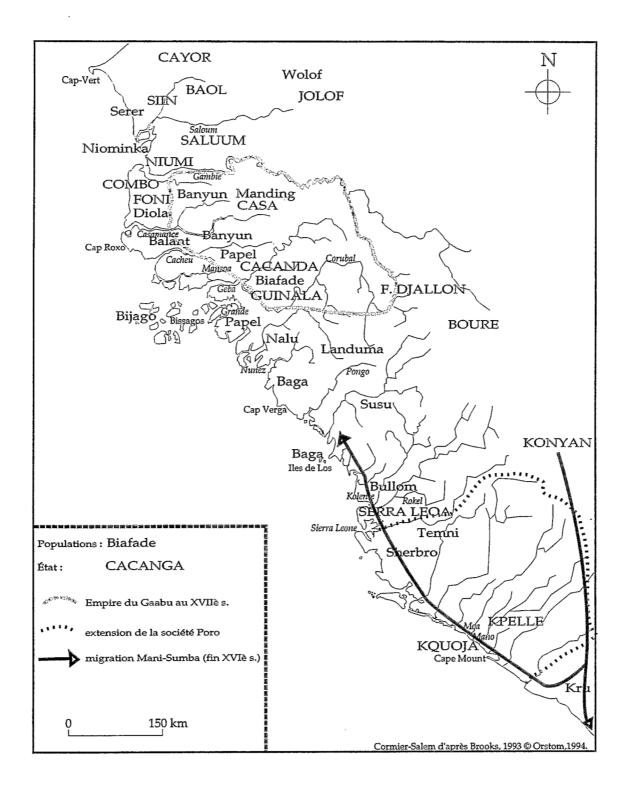
En 1570, Alvarès d'Almada (1964) fait mention, comme Fernandes, de digues, à l'abri desquelles les populations cultivent le riz : « les noirs font des champs de riz dans ces plaines ; ils font des levées de terre à cause du fleuve mais, malgré cela, le fleuve les rompt et inonde bien des fois les rizières. Une fois le riz poussé, ils l'arrachent et le transplantent dans d'autres terrains mieux égouttés. »

Par ailleurs, d'Almada décrit ainsi les « *Arriates* », habitants des îles Carone et les « *Feloupes* », habitants de la rive gauche de la Casamance (cartes 2 et 3) :

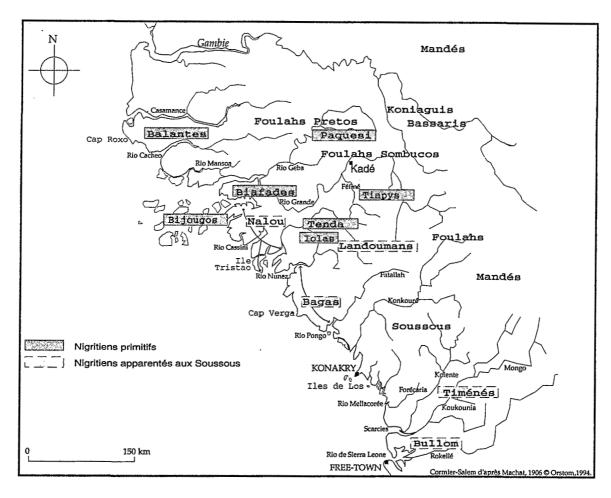
« Ils résident au long de cette côte [depuis le Cap Sainte Marie vers le sud], entourées vers l'intérieur par les Mandingues. Ils travaillent à leurs terres et leurs pêcheries et tiennent ces occupations à honneur.

Et quand ils [les Mandingues] commencèrent ces conquêtes de guerre, ils capturaient beaucoup de gens, car ils les prenaient en groupes ou en nombreuses compagnies installées le long des plages ou des marigots, à manger le poisson ou les huîtres ».

^{1.} Certains chercheurs, à la suite de C.A. Diop, défendent même l'idée de l'antériorité de la traversée de l'Atlantique par une flottille africaine (celle de Nechao II au VI* siècle avant J.C.) avant l'expédition de C. Colomb. D'autres (Girard, 1992) estiment que les routes commerciales atlantiques ont été sous-évaluées par rapport aux routes transsahariennes, et qu'elles devaient être tout aussi importantes en particulier pour le commerce de l'or en provenance du Gaabu (carte 2).



Carte 2 : Populations et États des Rivières du Sud (XVI-XVIIe siècles).



Carte 3 : Populations des Rivières du Sud au début du XX° siècle.

Cette dernière description suggère que les populations effectuaient collectivement des campagnes de pêche et de cueillette des huîtres. Outre la riziculture endiguée et la récolte du sel, la mangrove offre de nombreuses autres ressources telles les huîtres, les poissons, les coquillages, le bois etc. Toutes ces ressources sont exploitées de longue date, comme l'atteste la fouille des amas coquilliers (Linares, 1971). Enfin, le dense réseau de chenaux de marée, bien connu des populations, est une voie de communication beaucoup plus sûre et accessible que la mer pour communiquer entre le Saloum au nord et le Rio Cacheu au sud (Brooks, 1993 : 23).

Durant cette première période de découverte des littoraux à mangrove (du XV^e au milieu du XVII^e siècle), il faut souligner que rares sont les navigateurs et voyageurs à pénétrer véritablement ce milieu : les descrip-

tions sont faites depuis l'embarcation, ou les escales situées le plus souvent en dehors de la mangrove proprement dite; les chenaux de marée ne sont pas explorés. Aussi est-il naturel que les regards s'arrêtent au rideau de palétuviers, supposé épais et riche d'essences diverses. Les Portugais, qui visitent en détail les rivages de la « *Guiné de Cabo Verde* » (R. Pélissier, 1989) laissent néanmoins des témoignages très précieux sur l'importance et la diversité des populations qui habitent ces régions et sur l'ancienneté des usages et aménagements paysans de la mangrove.

Durant la deuxième période précoloniale (du milieu du XVII^e au début du XIX^e siècle), malgré ces témoignages écrits (peu ou pas connus avant le début du XX^e siècle) et malgré les progrès des connaissances

(relatifs) sur les littoraux à mangrove grâce aux expéditions à visée commerciale² et scientifique³, l'image de l'Afrique précoloniale - et particulièrement des littoraux à mangrove - qui domine est celle d'une « terre d'escales et terre d'escales » (Coquery-Vidrovitch, op. cit.: 16). Compte tenu du contexte d'instabilité et d'insécurité lié à la traite des esclaves et du déclin du commerce portugais, les récits et relations sur cette période sont fragmentaires, dominés par la traite de l'or et des esclaves (Machat, 1906). Parmi les rares documents, il faut mentionner le témoignage, particulièrement révélateur de la perception de l'Afrique par les Occidentaux, d'un marchand négrier, G. Loyer (1774 : 82-83) : la Côte des Graines ou Malaguette, qui s'étend du Cap-Vert au Cap des Palmes, est « un rivage hostile », où ne s'effectue que le troque à la muette car les traitants ne veulent pas descendre à terre, ces pays étant considérés comme trop insalubres. Malgré les nombreuses ressources, « ces lieux aquatiques rendent le pays impraticable aux Blancs qui n'y sauraient vivre longtemps à cause de la malignité des exhalaisons de cette terre, presque toute l'année imbibée d'eau ».

Durant cette période, il faut souligner que les différentes régions littorales ouest-africaines sont distinguées - et dénommées - en fonction des principales ressources commerciales : les Rivières du Sud' sont alors appelées Côte des Graines (i.e. le poivre) ou Melliguette ou encore Côte des Esclaves, la Côte de l'Or correspondant aux pays du Golfe de Guinée. Dans les pays entre la Gambie et la Sierra Leone, les sociétés dites acéphales, c'est-à-dire sans hiérarchie politique et sans armée, sont particulièrement soumises aux razzias de la part des Européens mais surtout de leurs voisins, Manding et Peul. La chasse aux esclaves conduit à désorganiser le cabotage, interrompre les échanges trans-régionaux et à couper les populations de l'extérieur (Chauveau, 1986).

A la fin du XVIIIe siècle, alors que les publications de toute nature - scientifique, littéraire - sur la mangrove (Rollet, 1981) sont très pauvres, alors que les Européens demeurent des observateurs à distance des littoraux à mangrove, n'y installant que des escales et des comptoirs, se forme - ou se précise - l'image repoussante de la mangrove.

A cette époque, aux yeux de la bourgeoisie française provinciale (Ozouf-Marignier, 1992)⁵, les mauvais pays sont les montagnes, les forêts et les landes, les marais et les marécages. Ainsi, les eaux stagnantes sont à la fois particulièrement laides et malsaines à cause de « *l'empoisonnement de l'air* » (op. cit.: 67) et de leurs terrains boueux et fangeux et, de plus, difficilement accessibles. C'est ce qui explique qu'elles soient demeurées des « déserts » ou que leurs habitants, pour peu qu'ils aient survécu aux maladies endémiques, soient si alanguis et meurent avant l'âge.

Cette perception des zones humides n'est pas nouvelle puisqu'il y a plus de 2 000 ans, les Chinois et les Grecs décrivaient les manifestations cliniques du paludisme et associaient cette maladie aux miasmes émanant des marais (Mouchet et Carnevale, 1988). Les termes mêmes de malaria en italien et zhang chi en chinois, par lesquels on désigne le paludisme, signifient « mauvais air », soulignant encore une fois les exhalaisons pestilentielles qui se dégagent des marais. Rappelons enfin que le terme « paludisme », qui ne s'est imposé que récemment (en 1869) à la place des expressions « fièvres intermittentes », « maladies paludéennes », « fièvre palustre », est dérivé de palud qui signifie en vieux français le marais (Rey, 1992).

La perception de la mangrove à cette époque par les Européens n'est pas sensiblement différente de celle des marais et marécages des zones tempérées et froides, à ceci près que les caractéristiques en sont accentuées : en effet, il s'agit à la fois d'un marécage et d'une forêt et cette « forêt aquatique » se situe en zone intertropicale, où les conditions de vie sont supposées être plus difficiles du fait de la chaleur et de l'humidité.

^{2.} Des marchands de Rouen groupées en compagnies s'installent à Saint-Louis et Gorée en 1582 et 1626.

^{3.} Il faut en particulier citer la description des pays de la Casamance à la Sierra Leone par Dapper (1668), voyageur et géographe de cabinet.

^{4.} Cette région est appelée ainsi par les Français à partir du milieu du XIX* siècle, dépendant administrativement de Gorée et par contraste avec les littoraux de longues plages de sable fin au nord de la presqu'île du Cap-Vert, dépendant administrativement de Saint-Louis

^{5.} A partir des lettres et mémoires adressés à l'Assemblée Nationale par les notables locaux en 1789, M. Vic Ozouf-Marignier (1992) analyse le rapport à la nature de la bourgeoisie provinciale française, montrant que les milieux sont valorisés, positivement ou négativement, en fonction de leur salubrité - atmosphère, nature du terrain -, de leur beauté et de leur accessibilité. La densité de la population et l'abondance des ressources sont également des valeurs majeures de l'environnement, tel qu'il est perçu à la fin du XVIII à siècle. Le milieu est toujours lu par référence à une norme, qui est, à cette époque, la plaine fertile, telle la campagne céréalière, saine, bien desservie, riche.

Ainsi, la mangrove est tout d'abord considérée comme inhospitalière et impénétrable à cause du sol mou et fangeux, - le poto-poto en Afrique -, dans lequel on s'enfonce, à cause de la densité du couvert végétal et de l'enchevêtrement des branches et des racines échasses. Elle est, en outre, hostile et répulsive à cause de l'atmosphère sombre et moite du sous-bois et de la faune dangereuse (crocodile, reptile, panthère etc..). Enfin, et surtout (?) elle est malsaine à cause des moustiques qui donnent la malaria ou des autres insectes, qui infligent des morsures douloureuses telles les fourmis.

Le paludisme, fièvre des marais, trouve avec la mangrove un terrain de prédilection. Les littoraux chauds et humides de l'Afrique de l'Ouest, particulièrement de la Sierra Leone, ne sont-ils pas alors couramment désignés comme the « White man's grave », littéralement « le tombeau de l'homme blanc »? Goodall (1987 : 503) rappelle que ce terme, aujourd'hui obsolète, avait été donné en raison des maladies tropicales chroniques qui sévissaient dans ces régions, telles la fièvre jaune.

Forêt marécageuse intertropicale, la mangrove conjugue donc un triple « handicap », qui en fait un mauvais pays ou un « désert » aux yeux des observateurs étrangers. Les descriptions faites de la Guadeloupe par les missionnaires français au XVIIe siècle en sont une illustration. D'après le Révérend Père du Tertre (Barrau, 1978), c'est : « un païs perdu par les eaux et tout à fait inhabitable. »

PÉRIODE COLONIALE : LA MANGROVE, UNE FORÊT AQUATIQUE RÉPULSIVE À ASSAINIR ET METTRE EN VALEUR

A partir de la fin du XVIII^e siècle, à la suite notamment des travaux de Linné et Lamarck, se développe un effort de classification et de zonation des espèces végétales (Rollet, 1981). Au XIX^e siècle, les travaux sur la mangrove, principalement réalisés par des chercheurs allemands, sont axés sur la morphologie, la physiologie et la taxonomie des plantes. Des années 1870 aux années 1940-50, prédominent les inventaires des ressources naturelles coloniales et des produits susceptibles d'être exploités et exportés en Europe. Parmi les produits les plus « intéressants », il faut mentionner le tanin tiré de l'écorce du palétuvier, mais aussi le bois, la cire, la gomme et les produits utilisés en pharmacopée pour combattre la lèpre par exemple.

Pour comprendre l'histoire des relations hommes-nature en zone intertropicale, on ne peut faire abstraction de l'histoire coloniale et des enjeux particuliers qui pèsent sur les littoraux ouest-africains. De fait, les pays des Rivières du Sud se partagent entre trois grandes puissances coloniales, la France, l'Angleterre et le Portugal, dont les visées politiques, commerciales et scientifiques entrent en compétition. Sans développer ces différents enjeux, citons en particulier les expéditions de Mungo-Park et de Mollien à la recherche des sources du Niger et du Sénégal ainsi que la lutte de la marine britannique contre les traitants négriers qui poursuivent leur activité en Guinée Portugaise jusqu'au début du XX^e siècle.

La prépondérance de l'une ou l'autre puissance coloniale marque profondément l'exploitation et la mise en valeur des ressources des différents pays des Rivières du Sud (Pélissier, 1989 ; Barry,1988 ; Fyfe, 1979).

Au XIX^e siècle, dans la majorité des documents - récits, rapports de voyageurs et d'administrateurs coloniaux, et même études scientifiques - s'exprime - ou plus exactement perdure - un sentiment général d'aversion pour les mangroves. Deux préjugés tenaces permettront d'illustrer ces propos : le premier concerne le caractère insalubre de la mangrove, le second la marginalité à la fois spatiale et sociale des littoraux à mangrove.

Mangrove et paludisme

Les discours dominants de l'époque sur les littoraux tropicaux africains sont ceux des voyageurs occidentaux, qui de plus en plus nombreux découvrent ces régions, tentent d'y pénétrer et meurent du fait des fièvres appelées « africaines » (Carlson, 1984 ; Curtin, 1989). Il est vrai que le paludisme, dont l'Afrique est un immense foyer (Mouchet et Carnevale, 1988) est une des causes majeures des décès des Européens en Afrique. Mais J. Mouchet (cf. contribution dans les Actes) montre bien que la mangrove est plutôt un milieu plus sain que l'arrière-pays. En effet, dans les eaux saumâtres, prédomine l'Anopheles melas, qui ne constitue pas un très bon vecteur du paludisme. En fait, le paludisme ne se développe dans les zones de mangrove, que consécutivement à leur aménagement.

Il faut donc souligner le paradoxe des politiques d'aménagements, qui sous le prétexte d'assainir les zones en les asséchant, en aménageant des rizières, au contraire, favorisent la recrudescence du paludisme. Une illustration actuelle en est donnée avec le développement concomitant des bassins de crevetticulture et du paludisme en Équateur (Revelli, 1991), ou encore, plus proche de la zone, au Nord du Sénégal, entre barrages et schistosomiase autour du lac de Guiers et la vallée du Fleuve Sénégal.

Mangroves : des zones marginales

Du fait de leurs caractéristiques biogéographiques, les mangroves sont le plus souvent présentées comme des zones marginales, vierges de tout peuplement ou alors comme des zones refuges : seules des sociétés « primitives », restées au stade de la cueillette et de la chasse, ou encore des populations minoritaires refoulés des « Civilisations » - auraient été contraintes de s'y installer.

Telle est l'hypothèse couramment admise sur l'origine du peuplement des Rivières du Sud : les populations ont été refoulés depuis l'intérieur, c'est-à-dire le Fouta Djallon vers la côte, par les guerriers et marabouts peul au Moyen-Age puis par les chasseurs d'esclaves à partir du XVIe siècle. Les vagues successives de migration sont à l'origine de la constitution des communautés diola, nalu, baga, timene etc. Ces populations littorales, classées encore au début du XXe siècle parmi les « Nigritiens primitifs » (Machat, 1906 : 235) ont pour traits communs d'être animistes, sans organisation politique ou sociale, aux cultures et industries rudimentaires, vivant dans des conditions d'existence misérables (carte 3). Il faut noter le glissement très fréquent dans les discours de la marginalité spatiale des mangroves à la marginalité sociale des communautés qui dépendent de ces milieux pour leur subsistance. La tardive et lente colonisation de ces régions est ainsi couramment attribuée à l'infériorité des races qui peuplent le littoral mais encore à l'inaccessibilité des rivages bordés de mangrove.

Le contraste est particulièrement marqué au Sénégal entre les régions littorales au nord et au sud de la Gambie : au nord, l'abolition de la traite des esclaves (en 1814) se traduit par la reprise du cabotage, le développement de la pêche maritime en liaison avec l'économie arachidière et l'émergence de couches sociales diversifiées (Chauveau, 1986), tandis qu'au sud, en Casamance, les populations littorales se replient sur elles-mêmes à partir du XIX^e siècle. Le retard relatif de cette région serait le pendant des difficiles conditions d'accessibilité du milieu pour les étrangers. Selon le Capitaine de frégate Philippe de Kerhallet (1849) : « les rives [...] sont garnies d'une épaisse ceinture de palétuviers qui les rendent presqu'inabordables. » Par ailleurs, le développement de la traite des arachides, basé notamment sur l'utilisation de la main-d'œuvre captive, relance le commerce des esclaves dans cette région (Mark, 1985). Aussi, les échanges avec les Européens sont-ils réduits par suite de l'hostilité des peuples de l'embouchure et de leurs divisions internes et malgré les nombreuses ressources de ces pays « riches en riz, sel, cire, morphile (ivoire) et cuir » relevées par les navigateurs et voyageurs français (Dagorne, 1838 ; Bertrand-Bocandé, 1849). Produit de l'histoire ou du milieu - physique - toujours est-il que cette région reste à la marge des nouveaux circuits de commercialisation (il faut attendre les années 50 pour que cette région soit intégrée à l'économie nationale).

De la fin du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle, les connaissances scientifiques restent centrées sur les aspects botaniques. La mangrove est le plus souvent réduite au « manglier » (d'où elle tire son nom, remplacé de nos jours par le mot palétuvier), c'est-à-dire à un type d'arbre. Il ne s'agit pas encore d'un milieu ou d'un écosystème.

Ainsi, dans la Géographie universelle de Quillet (1926), les mentions sur la mangrove sont rares et expriment toutes un jugement de valeur négatif. Au terme de « mangrove », utilisé une seule fois à propos du Congo belge, est préféré celui de forêt semi-aquatique ou de palétuvier. En opposition avec les forêts d'altitude « disciplinées et assagies », ces forêts littorales marécageuses sont inaccessibles, « véritable muraille de palétuviers soudés les uns aux autres par un fouillis de lianes » (op. cit. : 308) ou encore « inextricable forêt vierge » (538). Il s'en dégage une « pestilence lourde de fièvres paludéennes »(op. cit. : 514). Leur caractère malsain, anémiant et insalubre en font des « centres de répulsion pour la vie humaine » (op. cit. : 537) et justifie que « des races inférieures de taille réduite seules s'y sont disséminées », ce malgré des potentialités économiques diverses (bois, essence tinctoriale, huile, gomme, résine, plantes médicinales et aromatiques...)(op. cit. : 315-316).

^{6.} Cette idée de milieu refuge se retrouve fréquemment dans l'histoire du peuplement des marais et deltas, tel le delta du Danube. D'après P. Georges, 1955 (ed. 1990 chez Colin, p. 30) « Le peuplement du delta doit beaucoup aux émigrés russes qui quittèrent l'empire russe au XVII° siècle pour éviter les persécutions auxquelles étaient en butte les Vieux-Croyants ou Raskolniki. »

Cette représentation des mangroves, très négative et réductrice, associée à une méconnaissance quasitotale des pratiques locales, est à l'origine des politiques d'assèchement / défrichement et de mise en valeur. Il faut souligner la conception très finalisée des rapports hommes-nature. Le milieu est conçu comme ressources⁷ et l'homme comme le maître d'œuvre de la transformation et de la restauration de la nature. Comme l'exprime Brunhes (1906 : 253, cité par Robic, 1992), l'homme du XIX^e siècle « est devenu, à un plus haut degré, un bon ménager de la terre ». Nulle trace alors d'une nature à protéger. La vision est toute téléologique : « la nature est faite pour l'homme, c'est un réservoir de ressources et une résidence ».

En Europe, la poldérisation des marais côtiers répond à des préoccupations utilitaires et hygiénistes: il s'agit de faire des zones humides stériles et insalubres des espaces humanisés et domestiqués, tel les Dombes, la Camargue, le littoral languedocien ou corse. Cependant, dès le XIXe siècle, en ce qui concerne les zones humides des pays tempérés et froids, s'affrontent les politiques d'aménagement à des fins utilitaires et les politiques de protection, à des fins à la fois esthétique et scientifique (Besse, 1992). Les milieux dévalorisés du XVIIIe siècle, montagnes, marais, littoraux, sont devenus au cours du XIXe siècle des « hautslieux » de l'environnement. Pourquoi les mangroves sont-elles découvertes et réhabilitées beaucoup plus tard ? On a déjà souligné leur caractère tropical, qui exagère leurs « tares » aux yeux des étrangers. Les visées coloniales contribuent à entretenir la conception très utilitaire et pragmatique du milieu. Au nom du progrès puis du développement, la préoccupation première des politiques d'aménagement - des Colons, relayés après les Indépendances par les experts nationaux et internationaux - est de mettre en valeur de nouvelles terres, d'augmenter la productivité, d'intensifier les systèmes de culture. On peut citer en particulier les vastes aménagements rizicoles dans la plaine du Kapatchez ou de Koba en Guinée.

Cette conception de la mangrove, comme un milieu vierge à conquérir, prédomine jusqu'à la fin des années 1960, comme en témoigne cet article anonyme de 1962 au titre révélateur : « Les marécages à palétuviers de l'Afrique Occidentale pourraient devenir de vastes rizières ». Selon des experts de la F.A.O., l'assèchement de millions d'hectares de marécages à palétuvier en Afrique occidentale permettrait de considérablement augmenter la production de riz. Ce projet, outre les travaux d'aménagement, nécessiterait de déplacer des populations vers les deltas. Dans les zones où la riziculture est déjà pratiquée, il faudrait l'étendre au prix de nouvelles poldérisations et l'intensifier.

LA MANGROVE: UN ÉCOSYSTÈME (1960-70)

Les années 1960-70 marquent un tournant dans la conception de la mangrove car les travaux scientifiques sur la mangrove se multiplient, les centres d'intérêt se diversifient, et surtout les progrès des connaissances se traduisent du point de vue politique par une prise de conscience du rôle et des valeurs multiples de cet écosystème et par la signature de conventions internationales.

Un écosystème riche, complexe, fragile à protéger....

Selon Rollet (1981), la multiplication des travaux s'accompagne d'une diversification des thèmes : « In the last 30 years, new fields have been investigated in plant and animal ecology, plant and animal physiology, geomorphology and sedimentology, soil science and reclamation, productivity and conservation » (Rollet, 1981 : intro xix). En nombre de publications, la flore reste toujours le thème prédominant, puis viennent les études sur les conditions hydrologiques, pédologiques et sédimentologiques et sur la faune. Viennent ensuite les travaux sur les produits de la mangrove susceptibles d'être exploités, en particulier le bois de palétuvier et le tanin, faisant l'objet d'un trafic millénaire entre les côtes de l'Afrique de l'Est, l'Arabie et l'Inde. Enfin, le dernier thème traité - par ordre d'importance - est le rôle de la mangrove dans les programmes de conservation, récréation et recherche.

Ces publications scientifiques soulignent la diversité des rôles - géomorphologiques, biologiques, économiques (Saenger et al., 1970) - de la mangrove et sont à l'origine de nouveaux discours, qui présentent la mangrove comme une zone de transition de première importance du point de vue écologique et

^{7.} Ainsi s'exprime, à la fin du XIX* siècle, Marcel Dubois professeur de géographie coloniale à la Sorbonne (cité in M.C. Robic, 1992 : 134-135) « le meilleur naturaliste risque d'être le meilleur colon... Comme les sciences naturelles dont elle s'inspire, la vraie géographie [...] va droit aux lois de répartition des ressources végétales et animales que les peuples doivent exploiter. » (Dubois, 1893-94 : 134).

hydrobiologique. Toute une littérature tend à montrer que la mangrove sert de frayères pour la faune halieutique (poissons et crevettes) et d'abris pour de nombreuses espèces animales - poissons et oiseaux -. Parallèlement, toute une littérature se développe sur la valeur esthétique et récréative des zones humides, en particulier des marais, lacs et plans d'eau des régions tempérées et froides recherchés pour la chasse, la pêche, le canotage (Hook *et al.*, 1988 : 103-114). De nouvelles méthodologies sont élaborées pour permettre d'estimer les valeurs visuelles-culturelles des zones humides (Smardon, 1988), ou encore les valeurs différées par opposition au valeurs d'usage telle la méthode d'évaluation d'Adamus.

Les colloques internationaux, les grands programme de recherche, tels les programmes de l'UNESCO et d'information se multiplient, s'efforçant de sensibiliser l'opinion publique et les gouvernements. L'accent est mis sur le recul généralisé des zones humides, l'accélération des processus de dégradations consécutivement à l'augmentation de la population et aux progrès techniques, le caractère irréversible de ces destructions tant au niveau national qu'international, et enfin la nature des causes à la fois naturelles (changement climatique, élévation du niveau de la mer, érosion etc..) et anthropiques (conversion pour l'agriculture, l'aquaculture, les aménagements urbain, portuaire, industriel etc..). Les programmes de l'UNESCO ont en particulier pour objectif de doubler la superficie des mangroves par plantation en dix ans soit avant 1990.

Aussi, la découverte scientifique des rôles et valeurs multiples des zones humides s'accompagne-t-elle d'une prise de conscience politique et administrative de l'importance de ces écosystèmes et de la mise en place de politiques de conservation et protection. En 1971 une convention internationale est signée : « la Convention de Ramsar », dont l'objectif est de protéger les zones humides d'importance internationale.

Et pourtant, les mangroves font toujours l'objet de discours contrastés et de politiques contradictoires. Il est certain que bien avant les années 1960-70, la constitution et l'institutionnalisation de nouvelles disciplines scientifiques comme l'écologie ou la géographie contribuent à améliorer les connaissances sur les rapports hommes-milieu (Acot, 1988). Les concepts d'« œcologie » et « biocénose » apparaissent dès la fin du XIX° siècle mais ces concepts ne deviennent cependant réellement opératoires que plus tard. Ils accompagnent la prise de conscience au XX° siècle de la « finitude » de la terre, de la dégradation irréversible de l'environnement et, donc, de la nécessité de mettre en place des politiques de protection et de conservation de la nature, moins pour des raisons esthétiques que scientifiques. Il s'agit avant tout de sauvegarder les espèces, de maintenir l'équilibre des écosystèmes, concept nouveau créé par Tansley en 1935 et dont la théorie est formalisée par Odum à partir des années 1950.

Il est intéressant de souligner que les zones humides servent bien souvent de laboratoire de recherche pour fonder de telles théories (et tester les nouveaux concepts) mais le contraste est marqué entre la découverte scientifique d'une part des zones humides continentales et d'autre part des zones humides littorales. Ce contraste est encore accusé si les zones humides littorales sont situées en milieu intertropical. Ce décalage se justifie notamment par le fait que la plupart des travaux sont effectués par des laboratoires et institutions anglo-saxonnes. Il apparaît ainsi naturel que les multiples marais, tourbières, étangs et lacs des USA ou de Grande Bretagne aient été choisis en priorité comme terrains de recherche⁸.

Pourtant, bien avant 1960, le géographe J. Machat (1906 : 220) soulignait le rôle géomorphologique du rideau de palétuviers et son incidence sur la dynamique hydrosédimentaire de la côte :

« La côte est formée, non par un cordon de sable, mais par un sol boueux que défend dans une certaine mesure le fourré des palétuviers. Dans la période actuelle, il faut même tenir grand compte, pour expliquer les faits d'accroissement de la terre, et les phénomènes de dépôts de rivage, du rôle de la végétation : non seulement les palétuviers sont une défense, mais encore ils favorisent l'accumulation des bancs d'huîtres, très nombreuses dans leurs racines, et ils aident en outre à la formation de la terre végétale qui entre pour la majeure partie dans les vases du bord ; sur ces vases, ils s'implantent toujours plus en avant, à mesure qu'ils meurent vers l'intérieur. » (Machat, 1906 : 220).

De même, le géographe E. de Martonne (1909 : 94)) soulignait le rôle de la mangrove pour lutter contre l'érosion côtière et montrait que : « La complexité de la vie physique du globe est la condition même de

^{8.} Dans les publications scientifiques des dix dernières années à portée générale sur les zones humides, la place accordée aux mangroves est encore le plus souvent mineure, exception faite des mangroves australiennes.

toute vie organique... Les palétuviers fixent les vases et sables côtiers et contribuent à hâter les progrès des atterrissements sur les côtes de la zone tropicale ». La mangrove était déjà défini comme un « milieu » complexe, constitué d'éléments interdépendants, illustrant les relations étroites entre la géographie physique et biologique.

Par ailleurs, malgré les publications scientifiques étudiant la mangrove comme un écosystème, malgré la dénonciation des écologistes, il est certain qu'après les années 1960-70, les mangroves ont continué d'être perçues comme des fronts pionniers à conquérir, des milieux insalubres et vierges à mettre en valeur. Le rythme des poldérisations s'est même accéléré à cause des aménagements urbains et portuaires, et des aménagements ruraux pour la riziculture mais surtout pour la sylviculture et l'aquaculture. Les vastes travaux d'endiguement réalisés dans la mangrove équatorienne au profit de la crevetticulture intensive en sont un bon exemple (Doumenge, 1989). Revelli (1991 : 83) dans un style enflammé souligne les ravages des aménagements crevetticoles en Équateur : « Maintenant, le jusant déshabille les innombrables racines de la mangrove, arceaux et colonnades de cette Venise tropicale, brutalement déchirées par les tronçonneuses et excavatrices, ouvrant de larges plaies boueuses dans la chair verte des palétuviers ».

LA MANGROVE : UN OBJET DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE PRIVILÉGIÉ

A partir des années 1980, les littoraux à mangrove font l'objet de nouveaux discours, de la part des scientifiques, qui découvrent la complexité de cet écosystème d'interface et la nécessaire prise en compte des interactions homme-milieu mais aussi de la part des institutions nationales et internationales dont les politiques contradictoires expriment les multiples enjeux autour du contrôle de cette ressource.

PROGRÈS DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES SUR LA MANGROVE

Les programmes de recherche tendent de plus en plus à privilégier les approches pluridisciplinaires. La mangrove est un terrain de choix pour la confrontation entre sciences de la nature-sciences de la société. Les usages, valeurs et statut de la mangrove deviennent alors des thèmes majeurs (Williams, 1990). L'objectif de ces programmes est de comprendre le fonctionnement de la mangrove, sa dynamique afin de proposer des politiques de gestion rationnelle ou viable. Les publications de l'UNESCO (1986) sur la mangrove témoignent de ces nouvelles préoccupations : le néologisme d'« écodiversité » souligne l'importance à la fois écologique et économique de la mangrove, qui est définie comme un « système d'usage multiple ».

Plus précisément, l'intérêt des sciences sociales pour la mangrove s'exprime à travers les travaux des anthropologues et des historiens, dont la réflexion sur le statut de la mangrove et sur les formes de gestion communautaire des littoraux est au centre du débat sur l'appropriation des ressources renouvelables communes. La remise en cause de la théorie de la crise des ressources communes défendue par Gordon (1954) et Hardin (1968) conduit à mettre en évidence la diversité des formes d'appropriation des ressources (publiques, privées, communautaires) et à s'interroger sur l'adéquation entre les appareils législatifs nationaux et internationaux et la maîtrise par les communautés littorales de leur environnement. De même de nombreux travaux tendent à montrer la remarquable adaptabilité des systèmes d'exploitation et de gestion mis en œuvre par les communautés rurales et la capacité des acteurs locaux à innover en dépit ou grâce aux contraintes et opportunités de l'environnement.

De leur côté, les travaux en sciences de la nature sont toujours dominés par une approche structuraliste, fonctionnaliste et biocentrique qui caractérise les études écologiques (Blandin, 1992 : 270). Une des interrogations centrales concerne la définition de la mangrove comme un écosystème de transition ou un écotone.

Il n'en demeure pas moins que le développement de programmes de recherche pluridisciplinaire ouvre d'intéressants débats sur la définition même de l'objet de recherche⁹. La mangrove est ainsi définie de façon

^{9.} Le programme de recherche DUM (Dynamique et Usages de la Mangrove dans les Pays des Rivières du Sud) s'inscrit dans cet effort de renouvellement des approches et montre la difficulté à construire un objet de recherche commun pour l'ensemble des disiciplines concernées (Cormier-Salem, 1993).

plus ou moins restrictive comme un peuplement végétal (le palétuvier), une formation arborée amphibie, un marais côtier, un écotone ou une mosaïque d'écosystèmes aquatiques, une composante du terroir, une portion de l'espace littoral etc... Ces définitions se situent à des échelles spatiales différentes. Leur pertinence se justifie en fonction de la question posée et de l'approche disciplinaire. Ainsi pour comprendre la dynamique des relations sociétés-mangrove, toute la difficulté consiste à articuler échelles spatiales, pas de temps et niveaux d'analyse. Il est certain que de nombreuses données manquent encore pour comprendre le fonctionnement de la mangrove. Par ailleurs, en fonction des contextes locaux, les interprétations de cet espace par les sociétés rurales sont extrêmement diversifiées.

Si les scientifiques ont du mal à s'entendre sur une même définition de la mangrove, les politiques de gestion de cet écosystème ne sont pas moins contradictoires, allant de la conservation totale à la transformation totale des mangroves.

DE LA TRANSFORMATION TOTALE À LA CONSERVATION TOTALE DES MANGROVES : QUELS CRITÈRES POUR QUELLE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT ?

La remise en cause des anciens modèles de développement basés sur la productivité et l'intensification des systèmes d'exploitation s'exprime à travers la nouvelle notion d'« écodéveloppement », mot-clé de la Conférence de Stockholm en 1972, notion reprise sous les termes de « développement durable » vingt années plus tard à la Conférence mondiale de Rio sur l'environnement. En réponse aux nouveaux impératifs écologiques et socio-économiques, les politiques de gestion et d'aménagement des mangroves, élaborées au niveau national et international, s'efforcent de concilier conservation des ressources naturelles et bien-être des populations locales, protection du patrimoine pour les générations futures et satisfaction des besoins des générations actuelles.

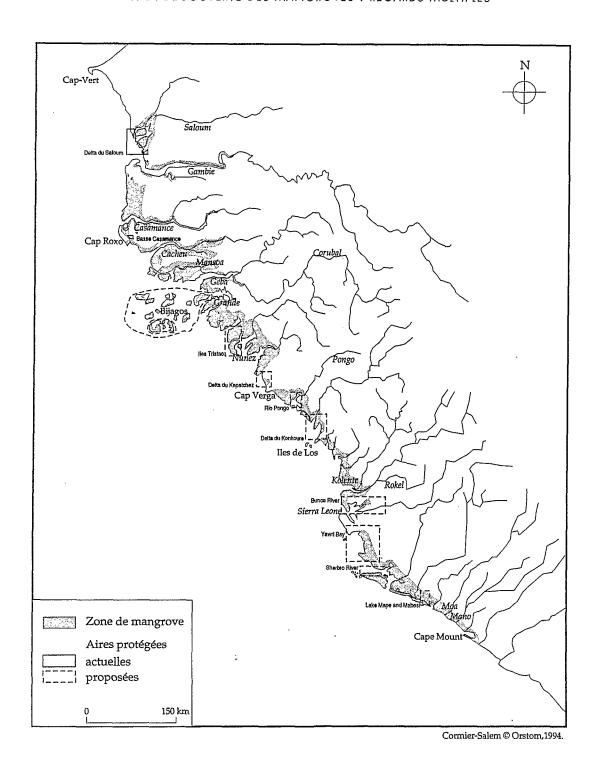
Cette volonté politique est pourtant confrontée à des problèmes de définition des priorités en matière d'aménagement, qui justifient des dispositifs législatifs plus ou moins coercitifs depuis la conservation totale jusqu'à la transformation totale des zones humides en fonction du contexte et du - ou des - critères privilégiés - économique, esthétique, bio-écologique, social etc. - (Leitch, 1988 : 96-97). D'après la Convention de Ramsar, en 1990, 30 millions d'hectares de zones humides sont inscrits sur la liste des zones humides d'importance internationale à protéger. Huit catégories d'aires sont définies depuis les réserves scientifiques ou réserves naturelles intégrales jusqu'aux régions naturelles aménagées à des fins d'utilisation multiple. Ainsi, au Sénégal, le Djoudj (delta du Sénégal), le delta du Saloum et la Basse-Casamance (forêt à la frontière de la Guinée-Bissau) sont définis comme des parcs nationaux, le N'Diaël et le Geumbeul comme des « réserves naturelles dirigées » ou encore des « sanctuaires de faunes » (Carte 4).

Ces nouvelles politiques, affichant notre responsabilité face à la nature, n'empêchent pas la conversion des zones de mangrove à un rythme accéléré au bénéfice de la riziculture, de la crevetticulture ou de toute autre spéculation. La mise en valeur intensive des mangroves, conduite déjà à l'époque coloniale, est surtout le fait de nos jours de grandes entreprises extérieures au milieu, publiques ou privées, auxquelles les États des PVD concèdent des titres de propriété dans le but d'obtenir des devises. En Équateur, par exemple, les grands bassins de crevetticulture aux techniques intensives appartiennent à des firmes internationales et américaines ; les communautés de pêcheurs, expropriées de leur espace halieutique, se sont converties comme salariés de ces entreprises (Revelli, 1992). Les exemples ne manquent pas de tels aménagements et soulignent encore une fois le décalage entre discours et pratiques, savoirs scientifiques et politique de gestion des mangroves.

CONCLUSION

En dépit des progrès des connaissances, du renouvellement des approches et de la prise de conscience du péril écologique, les représentations de la mangrove sont toujours contrastées. De fait, la périodisation des formes de représentation et gestion de la mangrove ne tient pas à l'analyse des discours et pratiques.

De nos jours, comme au temps de la découverte précoloniale ou de la conquête coloniale, la mangrove est tantôt une forêt humide quasi-vierge, tantôt un espace remarquablement aménagé, tantôt un milieu fermé et hostile, tantôt un milieu ouvert et parcouru de multiples flux et réseaux. Ces contrastes sont moins liés à



Carte 4 : Les pays des Rivières du Sud, protection de la mangrove.

un changement des attitudes vis à vis de la mangrove et à une réhabilitation des zones humides littorales compte tenu des progrès des connaissances, qu'à l'extrême diversité des conditions régionales de peuplement et de mise en valeur des ressources. Les différentes représentations, pratiques et savoirs scientifiques se combinent dans le temps et l'espace; les critères d'appréciation se superposent, voire même

entrent en conflit, l'appréciation utilitaire avec la contemplation désintéressée, la richesse économique du milieu avec sa fragilité, les politiques d'exploitation et de transformation avec les programmes de conservation et protection.

La mangrove est ainsi l'objet de nombreux enjeux, politiques, économiques et sociaux. Les multiples valeurs de la mangrove conduisent à l'émergence de compétition entre usages (agricole, sylvicole, aquacole, pastorale, halieutique, touristique etc.) et de conflits entre acteurs : si les paysans-pêcheurs sédentaires considèrent la mangrove comme faisant partie de leur terroir foncier, les usagers migrants ou les entrepreneurs locaux et étrangers, - aquaculteurs, promoteurs de complexes hôteliers - n'y voient qu'un front pionnier. Enfin, les scientifiques et politiques soucieux de la protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité tendent à faire de la mangrove une réserve naturelle.

La nature complexe de la mangrove se traduit dans les représentations contrastées de la mangrove, les pratiques de l'espace diversifiées, les dispositifs matériels et institutionnels différenciés. Dans la plupart des législations nationales, la mangrove est partagée entre différentes instances administratives : les Eaux et Forêts, la Direction des productions animales ou de la pêche, le Département de l'agriculture etc.

La mangrove à l'interface de différentes disciplines n'est pas plus facile à construire comme objet de recherche et beaucoup de questions scientifiques restent encore sans réponse : est-ce une zone de transition, une mosaïque d'écosystèmes ou un « écotone » ? Est-ce un milieu sain ou malsain, riche ou pauvre, robuste ou fragile, vierge ou surpeuplé ? Enfin, comment définir ce milieu : comme une ressource, un écosystème, un espace ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACOT P., 1988 - Histoire de l'écologie, Paris, P.U.F, coll. La politique éclatée, 285 p.

BARRAU, J., MONTBRUN, C., 1978 – La mangrove et l'insertion humaine dans les écosystèmes insulaires des Petites Antilles : le cas de la Martinique et de la Guadeloupe, Social Science Information, SAGE, London and Beverley Hills, 17, 6 : 897-919.

BRUNHES J., 1906 – Une géographie nouvelle: la géographie humaine, Revue des Deux Mondes, 1 juin : 541-574.

CORMIER-SALEM M.C., 1993 – Rapport intermédiaire du programme « Dynamique et Usages de la Mangrove dans les pays des Rivières du Sud », Orstom-Montpellier, novembre 1993, 30 p.

DOUMENGE F., 1989 – Un front pionnier aquacole: la culture des crevettes en Equateur: 189-206, in Singaravelou (dir.), *Pauvreté* et développement dans les pays tropicaux, Bordeaux, CEGET-CNRS (Hommage à Guy Lasserre).

GOODALL B., 1987 - The facts on file. Dictionary of human geography, Oxford, Facts on file Publications, 509 p.

GORDON H. S., 1954 – The economic theory of a common property resource: the fishery, Journal of Political Economy, 62: 124-142.

HARDIN G., 1968 - The tragedy of the commons, Science, 162: 1243-1247.

JOUIVET M., dir., 1992 – Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières, Paris, CNRS, 589 p.

MARTONNE E. DE, 1911 - Traité de géographie physique, Paris [1st ed 1909].

OZOUF-MARIGNIER M.V., 1992 – L'environnement vu par des notables locaux à la fin du XVIIIème siècle : 57-88, in M.C. Robic, dir, Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance, Paris, Economica, 343 p.

QUILLET P., 1926 - Géographie Universelle, Paris, 4 volumes.

REVELLI P., 1991 - Mangrove équatorienne. Ces racines qu'on mutile, Sciences et Nature, 26:74-83.

REY A., dir, 1992 - Dictionnaire historique de la langue française, Paris, Le Robert, 2 volumes.

ROBIC M.C., ed, 1992 – Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance, Paris, Economica, 343 p.

SMARDON R.C., 1988 – Visual-cultural assessment and wetland evaluation: 103-114, in D. D. Hook, W. H. Mc Kee, H.K. Smith, et al., eds, *The ecology and management of wetlands*. Il- Management, use and value of wetlands, Portland, Timber Press, 394 p.